

QUI VEUT PARDONNER ET OUBLIER ?

Appréciation des Civiles sur la Justice Transitionnelle et la Vérité au Burundi.

Cyrus Samii

Département des Sciences Politiques

Columbia University

New York, USA

cds81@columbia.edu

Mars 25, 2009

Version 1.0

Ceci est un projet de travail qui peut être modifié ou corrigé.

S'il vous plait, ne distribuez pas ce rapport sans l'autorisation de l'auteur.

L'auteur appréciera vos commentaires ou questions sur les résultats présentés dans ce rapport.

Une version anglaise de ce rapport est disponible aussi.

*Il s'agit d'un rapport du projet les **Expériences vécues pendant et après la guerre au Burundi**. Le projet est financé par Folke Bernadotte Academy (FBA), Suède, et le United States Institute of Peace (USIP). La mise en exécution a été effectuée en partenariat avec ITEKA – Ligue Burundaise des Droits de l'Homme. Cependant, les idées présentées dans ce rapport ne reflètent pas en aucune façon le point de vue de FBA, USIP, Iteka, ou les gouvernements de Suède, Etats Unies d'Amérique. Pour plus d'informations vous pouvez visiter notre site <http://www.columbia.edu/~cds81/burundisurvey/>. L'auteur accepte la responsabilité pour toutes les erreurs ou omissions dans ce rapport.*

Table de Matière

I.	Introduction	2
II.	Description de cette enquete	3
III.	Formules de base démographiques et régionales.....	5
IV.	Stabilité des expressions pour le pardon	8
V.	Qui veut pardonner et oublier?	12
VI.	Comparaisons avec d'autres pays en situation post conflit.....	19
VIII.	Conclusion	20

I. Introduction

La mise en place du mécanisme de transition implique une gestion de beaucoup de dilemmes importants. Le premier se trouve être le dilemme « Vérité-justice ». La logique de ce dilemme est que plus la justice est punitive, plus difficile il sera pour la vérité d'éclater au grand jour, par ce que ceux qui ont commis des abus auront raison d'essayer de cacher ce qu'ils ont fait. En suite vient le dilemme "stabilité-normes". La logique dans ce dilemme est que les gens dans les pays qui sortent d'une guerre civile pourraient préférer d'éviter la poursuite d'une justice punitive dans leur pays, parce qu'ils estiment que cette voie risque de représenter une menace pour la stabilité qui s'annonce. Cependant le développement de normes fortes de redevabilité requiert que les gens dans chaque pays poursuivent une telle justice tout le temps. Ce n'est que de cette façon que tout les gens peuvent jouir des dividendes d'une norme forte de redevabilité.

Comment peut-on gérer ces dilemmes dans la mise sur pieds d'un mécanisme de justice transitionnelle dans un pays post conflit? Dans un contexte démocratique, les consultations populaires sont nécessaires en vue de pouvoir décider comment s'y prendre. Cependant on connaît très peu sur la façon dont les gens ordinaires vont accueillir ces dilemmes. Très peu de travaux scientifiques ont déjà été menés sur la façon dont les gens ordinaires pensent de la justice transitionnelle dans des pays post conflit. Le présent rapport vise donc à combler ce vide.

Le Burundi est en train de faire face à un défi de mettre sur pieds des mécanismes de la justice transitionnelle. Pendant que les orientations de ces mécanismes ont été établies dans l'Accord d'Arusha et dans les déclarations des partis politiques, beaucoup de questions restent encore, en rapport avec ce que devrait être le format le plus approprié pour poursuivre la vérité et la justice. Les plans sont en cours en vue de mener des consultations populaires sur ces questions. Ces consultations pourront aider à s'assurer que les mécanismes de la justice transitionnelle pourraient mieux servir les intérêts des citoyens Burundais. Ce rapport a été produit dans l'intention de porter quelque lumière sur de la population à la veille des consultations.

II. Description de l'enquête

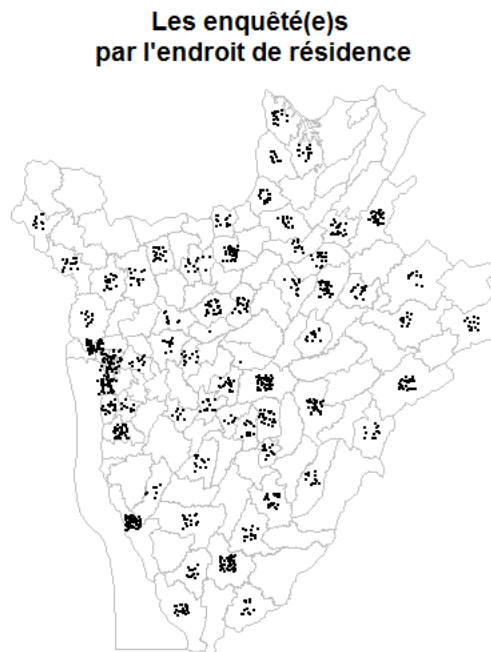


Figure 1: Carte des enquêté(e)s, par l'endroit de résidence.

Figure 1 montre la répartition géographique des 1175 civiles enquêté(e)s. L'enquête a touché tout le pays car les personnes interrogées vivent dans les 17 provinces que compte le Burundi, 68 communes en tout. Le tableau 1 catégorise les échantillons selon l'âge, ethnicité, et le niveau d'études. Les hommes ont été intentionnellement sur-échantillonnés dans cette enquête. On a fait ça par ce que le Projet **Expériences vécues pendant et après la guerre au Burundi** comprend aussi d'autres études focalisant notamment sur la participation aux groupes armés et la réintégration des ex combattants démobilisés¹. Cela s'ajoute à cette étude sur les attitudes sur la Justice et Vérité. Cette étude a été conçue avec ces multiples projets en tête. L'enquête comprend aussi des échantillons séparés de démobilisés ex combattants ainsi que les membres des corps de l'armée et de la police. Toutefois dans ce rapport, *nous nous intéressons seulement aux réponses des civiles*. Nous utilisons des taux de pondération pour corriger des déséquilibres en échantillonnage. Les taux de pondération ont été calculés avec les données actuelles disponibles par l'ISTEBU et les analyses statistiques des variables

¹ Plus d'informations sur d'autres études disponibles sur <http://www.columbia.edu/~cgs81/burundisurvey/>

géographiques dans l'enquête.² Le tableau 1 ci-dessous montre la répartition des échantillons par rapport aux variables géographiques sans et avec ces pesages.

Echantillon total:		1175 civiles	
Categorie		% Echantillon brut	% Echantillon pondéré
Genre:			
	Hommes	86%	47%
	Femmes	14%	53%
Ethnicité:			
	Hutu	71%	74%
	Tutsi	28%	26%
	Autres	1%	<1%
Niveau d'études le plus élevé:			
	Primaire incomplete	43%	46%
	Primaire	37%	36%
	Cycle inférieur (secondaire)	11%	10%
	cycle supérieur (secondaire)	7%	7%
	Université+	2%	1%

Table 1: Description des échantillons.

² Pour des détails techniques sur les méthodes de pesage, veuillez contacter l'auteur.

III. Formules de base démographiques et régionales

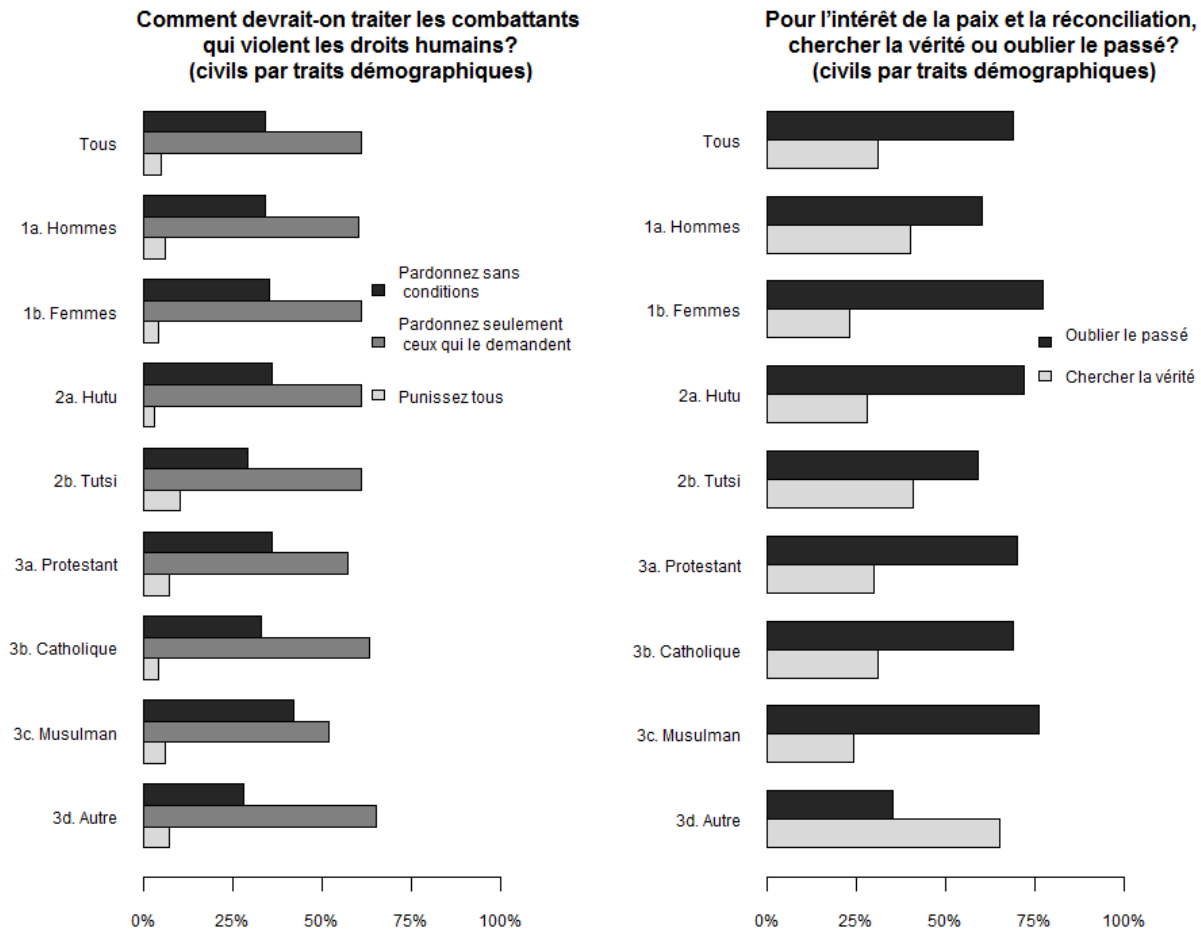


Tableau 2: Exigences de Justice et Vérité selon les traits démographiques de base.

Le tableau 2 montre des formules des base dans l'exigence de Justice et Vérité parmi les civiles. Nous avons demandé aux civiles de nous dire, sur la question de la recherche de la paix, ce qui d'après eux devrait être fait aux anciens combattants (de l'armée comme ceux des PMPA) qui sont reconnus avoir violé les droits de l'homme. Voici comment cette question apparaissait sur l'instrument réel de l'enquête:

RE.4.c Abantu bamwe bamwe bavugako abahoze ari abarwanyi bishe abanyagihugu canke bafashe kunguvu abakenyezi batotegerejwe kwakirwa mu miryango yabo uko vyogenda kwose kandi botegerejwe guhanwa. Abandi nabo bavugako botegerejwe kwakirwa, hama ivyabaye bikibagirwa. Umugwi ugira gatabu uvuga ko boshobora kwakirwa mu gihe basavye ikigongwe. Muri abo ushigikiye abahe ?

1. Ntibotegerejwe kwakirwa bagarutse uko vyogenda kwose kandi botegerejwe guhanwa.
2. Botegerejwe kwakirwa kandi ivyabaye bikwiye kwibagirwa.
3. Botegerejwe kwakirwa mu gihe basavye ikigongwe.

Les civiles sont de loin les plus susceptibles de *pardoner ceux qui le demandent* (61% en tout), suivis par *un pardon sans condition* (34%). Un très petit pourcentage (5%) a préféré punir toutes les violations des droits de l'homme connues. Le désir de pardon est à peu près le même chez les hommes comme chez les femmes, et il est plus fort chez les Hutus interrogés. On remarque aussi quelques différences selon les religions.

Concernant la question en rapport avec la recherche de la vérité, nous avons demandé aux civiles de nous dire *si, pour l'intérêt de la paix et de la réconciliation, il est mieux de rechercher la vérité ou essayer d'oublier le passé*. Voici comment cette question apparaissait sur l'instrument réel de l'enquête:

<p>CP.7 Muri ibi bikurikira ni ikihe cegerereye icyumviro cawe? [Lis les deux choix]</p> <p>1 <input type="checkbox"/> Kugira haboneke amahoro n'ugusubizahamwe birakenewe ko dushira ahabona ukuri ku vyabaye imbere y'intabara.</p> <p>2 <input checked="" type="checkbox"/> Kugira haboneke amahoro n'ugusubizahamure nivyiza kwibagira kahise. JP R</p>

Ici les civiles tendent beaucoup plus à exprimer un désir d'« oublier » (69%). Le désir d'oublier est plus fort chez les femmes aussi bien que chez les Hutus interrogés. Les différences entre les groupes religieux sont aussi remarquables.

Quand on regarde les deux résultats ensemble, on trouve que la combinaison commune pour les gens est d'exprimer un désir d'un pardon *sous condition*, combiné avec un désir d'oublier (39%). Ceci est suivi d'un désir pour un pardon sans condition et l'oubli (27%), pardon sous condition et la recherche de la vérité (22%), pardon sans condition et recherche de la vérité (7%), punition et oubli (3%), et punition et recherche de la vérité (2%).

Le tableau 3 montre les réponses par provinces. On remarque bien quelques différences importantes. En provinces de Bubanza, Ngozi, Gitega et Kayanza, les gens tendent à exprimer un désir fort de pardon *et d'oublier le passé*. C'est dans ces provinces que l'on pourrait s'attendre à un scepticisme prononcé quant à

toute forme de mécanismes de justice transitionnelle. En contraste on trouve que dans les provinces de Cibitoke, Cankuzo et dans une certaine mesure dans Bujumbura Mairie les désirs de punition et de vérité sont relativement forts. Ici les gens pourraient être plus réceptifs aux initiatives de recherche de justice et de paix. En provinces de Ruyigi, Muramvya, et Muyinga, les civiles expriment un désir prononcé d'offrir un pardon sous condition combiné avec un intérêt d'oublier le passé. Dans Bururi, Mwaro, et Karuzi, on voit une combinaison de désir fort pour le pardon (que ce soit conditionné ou sans condition) combiné avec une exigence élevé de la vérité. Dans ces régions, on pourrait s'attendre à un penchant pour le processus de vérité et réconciliation, mais à un scepticisme quant aux mécanismes de justice punitive. Les populations de Kirundo et Rutana sont plutôt polarisée, divisées sur la question de justice, pendant qu'elles sont proches de la moyenne en ce qui concerne la recherche de la vérité en province de Kirundo et assez agressives dans l'exigence de vérité en province Rutana.

Nous avons utilisé des méthodes de régression statistique pour étudier *la polarisation interethnique* dans les différentes provinces.³ En ce qui concerne les attitudes sur la justice, nous avons remarqué des preuves fortes d'une polarisation interethnique en provinces de Cankuzo, Cibitoke, Kirundo, Muramvya, et Muyinga. Avec la recherche de la paix, nous avons constaté une forte polarisation dans Kayanza, Kirundo, et Muyinga. Ce sont des régions où les efforts de réconciliation interethnique devraient cibler.

³ Dans la section V ci-dessous, j'ai donné plus de détails sur les techniques de régression que nous avons utilisées. Pour cette analyse de polarisation interethnique, nous avons d'abord enlevé tous les effets âge, genre, études, et victimisation, et ensuite avons mesuré les différences ethniques de province en province.

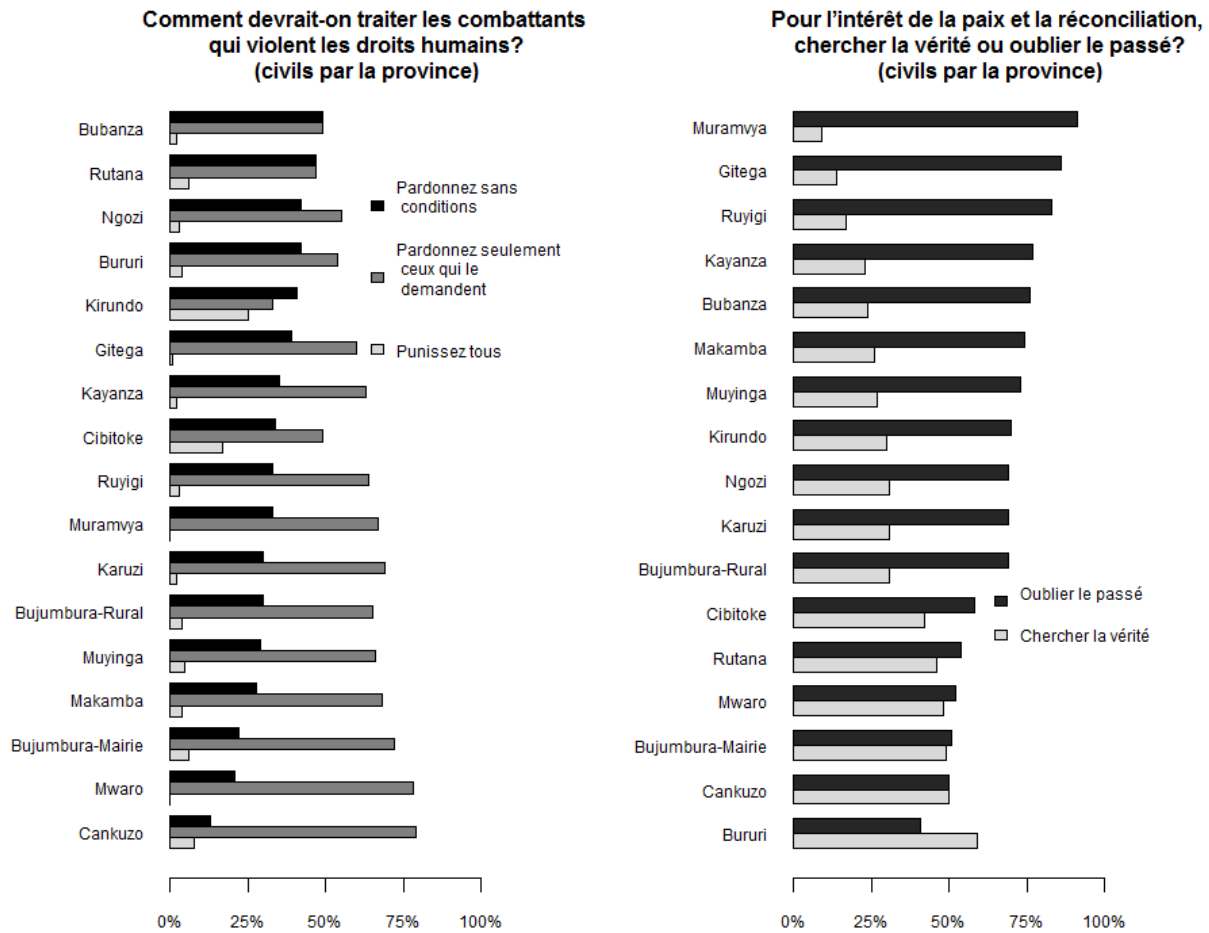


Figure 3: Exigence de Justice et Vérité par province.

IV. Stabilité des expressions pour le pardon

On pourrait se demander si les réponses que les gens nous ont données pour le pardon et l'oubli représentent fermement leurs points de vue, ou alors si les gens répondaient par hasard. Répondre à cette question nous aide à comprendre avec quel sérieux on devrait prendre ces résultats ci-haut montrés. Dans notre étude, nous avons étudié cette question en tenant compte des opinions des gens sur le moyen approprié de traiter les combattants qui ont violé les droits de l'homme. Nous avons utilisé une « expérience de délibération »⁴. Pour chacune des trois réponses, nous avons construit des contre-arguments. Pour la moitié des

⁴ L'expérience est inspirée de l'étude suivante sur les attitudes des citoyens français à propos des politiques du travail: Simon Jackman and Paul Sniderman (2006), "The Limits of Deliberative Discussion: A Model of Everyday Political Arguments," *The Journal of Politics*, Volume 68, pp. 272-83.

répondants, nous avons amené les enquêteurs à donner des contre-arguments au contenu chargé aux réponses initiales des répondants. C'est-à-dire si un répondant disait que les violeurs des droits de l'homme devraient être punis, l'enquêteur donnait l'argument suivant :

Mais il y en a qui dissent que toutes les parties ont été impliquées dans divers crimes pendant la guerre, que c'est ainsi le moment pour pardonner pour qu'on avance. Donc je voudrais vous demander encore une fois. Pensez-vous qu'il soit bon de : (1) les punir, (2) les accepter quant ils reviendront, (3) leur exiger de demander pardon ?

Si le répondant disait que les gens qui ont commis des abus des droits de l'homme devraient être pardonnés si une fois ils le demandaient, l'enquêteur donnait l'arguent suivant :

Mais il y a certaines personnes qui pensent que la justice n'est pas nécessaire, alors que d'autres affirment que toutes les deux camps ont commis beaucoup de crimes et qu'il est grand temps de se réconcilier. Je voudrais vous demander encore. Pensez-vous qu'il est bon de: (1) les punir, (2) les accepter quand ils reviendront, (3) leur exiger de demander pardon?

Et si le répondant disait que tous les gens qui ont commis des abus des droits de l'homme devraient être pardonnés, l'enquêteur apportait l'argument suivant:

Mais si on ignore ce qui s'est passé, les gens pourraient devenir fâchés et se venger. Donc je voudrais vous demander encore une fois. Pensez-vous qu'il soit bon de : (1) les punir, (2) les accepter quant ils reviendront, (3) leur exiger de demander pardon ?

L'autre moitié des répondants étaient traits comme "groupe de contrôle" pour que l'on puisse étudier les effets de ces contre-arguments. Pour ces répondants l'enquêteur devrais toujours donner le contre-argument vacant:

Cependant cela peut conduire à quelques difficultés. Donc j'aimerais vous demander encore. Pensez-vous qu'il est bon de (1) les punir, (2) les accepter quant ils reviendront, (3) leur exiger de demander pardon?

Voici ci-dessous comment l'expérience apparaissait sur le questionnaire réel donné aux répondants qui ont reçu les contre-arguments chargé (le contre-argument vacant était délivré de cette manière aussi):

RE.4.c Abantu bamwe bamwe bavugako abahoze ari abarwanyi bishe abanyagihugu canke bafashe kunguvu abakenyezi batotegerejwe kwakirwa mu muryango yabo uko vyogenda kwose kandi botegerejwe guhanwa. Abandi nabo bavugako botegerejwe kwakirwa, hama ivyabaye bikibagirwa. Umugwi ugira gatatu uvuga ko boshobora kwakirwa mu gihe basavye ikigongwe. Muri abo ushigikiye abahe ?

1. Ntibotegerejwe kwakirwa bagarutse uko vyogenda kwose kandi botegerejwe guhanwa.
2. Botegerejwe kwakirwa kandi ivyabaye bikwiye kwibagirwa.
3. Botegerejwe kwakirwa mu gihe basavye ikigongwe.

~~ARI 1: RE.5.c1 Ariko hanho abavuga ko impande zose muntambara zakoze amabi menshi, none harageze ko abantu barekuriranira tugatera imbere. None rero ngomba nsubire ndakubaze kandi. Wibazako ari vyiza : (1) kubahana, (2) kubakira bagarutse (3) kudasaba ko bosaba ikigongwe?~~

~~1 2 3 JP R~~

~~ARI 2: RE.5.c2 Ariko mugihe twokwibagira ivyo bakoze abantu boshobora gushavura bakarondera kwihanira. None rero ngomba nsubire ndakubaze kandi. Wibazako ari vyiza : (1) kubahana, (2) kubakira bagarutse (3) kudasaba ko bosaba ikigongwe?~~

~~1 2 3 JP R~~

ARI 3: RE.5.c3. Ariko abantu bamwe bibaza ko bidakwiye kugira habe ubutungane, mugihe abandi bemeza yuko impande zose zakoze amabi menshi kandi ko hageze ko turekuriranira. None rero ngomba nsubire ndakubaze kandi. Wibazako ari vyiza : (1) kubahana, (2) kubakira bagarutse (3) kudasaba ko bosaba ikigongwe?

1 2 3 JP R

Les résultats de cette expérience sont montrés dans le tableau 2 ci-dessous.

Argument au contenu vide	«punissez tous»	«pardonnez seulement ceux qui le demandent»	«pardonnez sans conditions»
<i>Si 1ere réponse «punissez tous» ...</i>	78%	22%	<1%
<i>Si 1ere réponse «pardonnez seulement ceux qui le demandent» ...</i>	5%	89%	6%
<i>Si 1ere réponse «pardonnez sans conditions» ...</i>	5%	18%	77%
Argument au contenu chargé	«punissez tous»	«pardonnez seulement ceux qui le demandent»	«pardonnez sans conditions»
<i>Si 1ere réponse «punissez tous» ...</i>	95%	3%	2%
<i>Si 1ere réponse «pardonnez seulement ceux qui le demandent» ...</i>	7%	84%	9%
<i>Si 1ere réponse «pardonnez sans conditions» ...</i>	<1%	16%	84%

Tableau 2: Résultats des analyses de l'expérience.

Deux importantes conclusions peuvent être tirées de cette expérience. Premièrement, les répondants étaient assez constants. Dans tous les cas, au moins 77% des répondants ont donné les mêmes réponses après avoir entendu les contre-arguments. Comme tel on peut s'assurer que l'on est en train de mesurer dispositions stables. Deuxièmement, les contre-arguments ont eu un impact particulier sur les répondants. Pour les répondants qui ont pris une des positions *extrêmes* (soit « les punir tous » ou « pardonner sans conditions ») le contre-argument au contenu chargé a en réalité rendu très probable que les répondants restent sur les réponses initiales. Ainsi, il semble qu'il y a eu un « effet de durcissement » pour ceux qui avaient pris des positions extrêmes. Les contre-arguments semblent avoir radicalisé les positions de ceux là qui avaient pris une position extrêmes. L'effet était particulièrement plus remarquable parmi ceux qui avaient initialement répondu « punir tous ». Il semble que les débats combatifs peuvent avoir comme effet de durcissement des positions des gens, plutôt que de les rendre plus « ouverts ».

V. Qui veut pardonner et oublier?

L'analyse de base ci-haut montre que la plupart des burundais expriment un désir de pardonner, que ce soit sur conditions ou sans conditions, et d'oublier. Cependant il y a des différences remarquables à travers les groupes démographiques ou religieux du pays. Nous avons aussi remarqué que les attitudes des gens sont assez stables.

Nous pouvons nous demander quels facteurs plus profonds poussent les gens à exprimer de telles attitudes. Comment les perspectives des victimes différentes ? Est-ce que les expressions du désir de pardonner et d'oublier sont basés sur l'insécurité ? Sont-elles associées à l'incompréhension ? Sont-elles associées à la satisfaction politique et le désir d'une consolidation politique ?

Pour évaluer la contribution relative de chaque facteur au désir populaire de pardonner et d'oublier, nous utilisons une analyse statistique de régression. Une régression pondéré « logistique ordinale » a été utilisée pour étudier les expressions de désir de pardon, puisque il y a trois réponses potentielles (punir tous, pardonner seulement ceux qui le demandent, ou pardonner tous). Une régression pondéré « logistique » a été utilisée pour étudier les expressions de désir d'oublier puisqu'il y avait deux réponses possibles (la recherche de la vérité ou oublier).⁵

Notre analyse estimait la relation entre les mesures variées de victimisation, insécurité, naïveté, ou satisfaction politique, et la volonté des gens pour pardonner ou oublier. Avant de faire cela, nous avons d'abord enlevé les effets du genre, de l'ethnicité, et de l'âge. On a déjà vu que le genre avait une très faible relation avec le désir de pardonner ou oublier, et que l'ethnicité avait une forte relation. En ce qui est de l'âge, nous avons trouvé que les gens les plus âgés sont plus réticents quant à l'expression du désir de pardonner (que ce soit sur conditions ou sans conditions) mais un peu plus susceptibles d'exprimer un désir d'oublier. Les pages suivantes présentent les résultats de cette analyse.

⁵ On a utilisé les corrections statistiques pour les erreurs standard aussi. S'il vous plaît, contactez l'auteur pour des détails techniques de cette analyse.

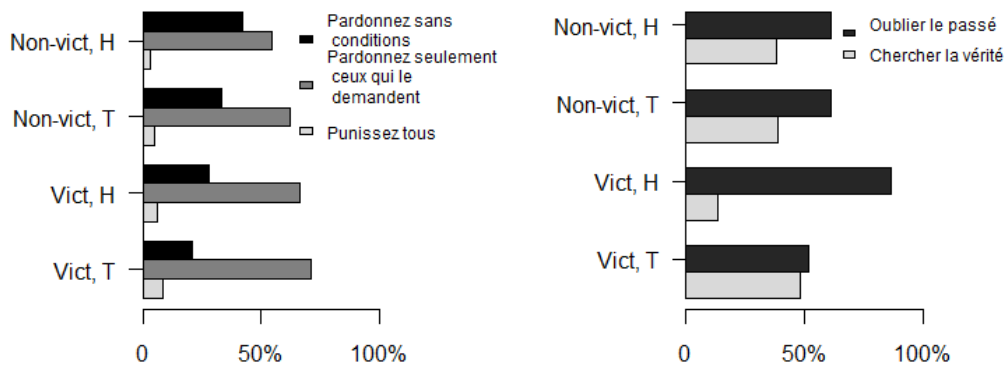


Tableau 4: Les effets généraux de victimisation. Le tableau montre les formules estimées de l'analyse de régression. Les étiquettes sur l'axe gauche renvoient aux types de personnes suivants :

- "Non-vict, H": Hutu homme, 31 ans, niveau d'études primaires, aucun membre de la famille tué par les rebelles ou forces pro rebelles.
- "Non-vict, T": Tutsi homme, 31 ans, niveau d'études primaires, aucun membre de la famille tué par les rebelles ou forces pro rebelles.
- "Vict, H": Hutu homme, 31 ans, niveau d'études primaires, au moins un membre de sa famille tué par les rebelles ou les forces pro rebelles.
- "Vict, T": Tutsi homme, 31 ans, niveau d'études primaires, au moins un membre de sa famille tué par les rebelles ou les forces pro rebelles.

Les différences associées avec la victimisation sont à un niveau de confiance de 98% ou plus

Victimisation

Nous avons demandé aux répondants si ils ont vécu une des abus ou violence physiques pendant la guerre, soit par les forces rebelles (8% ont dit oui) ou par l'armée gouvernementale (14%); si quelqu'un de leur famille a connu des telles violences (24% sont dit oui de la part des rebelles, 32% de la part des forces gouvernementales), ou si des membres de leur famille avaient été tués par les

forces rebelles ou les milices qui combattait à leur côté (25%), ou par les troupes gouvernementales ou les milices combattant à leur côté (23%).

L'analyse montre que certains types de victimisation seulement sont fortement associés avec l'expression de désir de pardonner ou d'oublier. Tous les types de victimisation par les forces gouvernementales ou par les milices qui combattait à leur côté étaient beaucoup plus fréquemment rapportés par les répondants Hutus. Mais une telle victimisation n'a pas eu un lien fort avec les désirs exprimés pour pardonner et oublier. Les abus physiques par les forces rebelles ou les milices pro rebelles étaient répandues pareillement à travers les ethnies, mais les répondants Tutsi rapportaient plus fréquemment des cas des membres de leur famille tués par les forces rebelles ou les milices qui les soutenaient. Que ce soit pour les répondants Hutu ou Tutsi, le fait d'avoir des leurs tués par de telles forces avait un lien fort avec les attitudes au sujet du pardon ou d'oubli. Les formules sont illustrées au tableau 3. En ce qui concerne le pardon, un tel victimisation ranime de plus forts désirs de punition ou pardon conditionnels qu'un pardon sans conditions. Concernant la vérité et l'oubli, un pattern inhabituel était que les répondants Hutus qui attribuaient la mort des leurs aux rebelles ou aux milices les soutenant ont montré une forte préférence d'oublier. Dans un contraste plus marquant, les répondants Tutsi qui attribuaient la mort des leurs aux forces rebelles ou aux milices qui les soutenaient ont exprimé un désir ardent pour la recherche de la vérité.

Insécurité

Pour mesurer l'insécurité locale, nous avons collecté des informations sur la violence armée, criminalité armée, banditisme et autres types d'événements en rapport avec l'insécurité qui a prévalu pendant les trois années qui ont précédé notre enquête.⁶ Nous avons estimé que environ 26% de la population ont vécu cette insécurité au cours de la période juste avant notre enquête. Nous avons aussi demandé nos répondants quelle espérance ils avaient de voir une paix durable au Burundi. 54% ont dit qu'ils avaient de beaucoup d'espoir, 27% espéraient, 17% se disaient septiques, et 2% étaient très septiques.

Nous avons analysé si l'insécurité semblait influencer les victimes à supprimer les expressions d'un désir de justice et de vérité. C'est-à-dire nous avons étudié s'il y avait un « effet de suppression » pour l'insécurité sur les victimes. Il y a quelques preuves de cet effet en ce qui concerne l'exigence pour la justice, mais ces preuves ne sont pas fortes. Les victimes vivant dans des communes où il n'y a pas assez de sécurité expriment moins le désir de punition (une différence entre 2.5% et 5.5% en moyenne pour les répondants Hutus et Tutsi respectivement) ou d'un pardon sous condition (7.5% et 11% en moyenne) relatif au pardon conditionnel.

Cependant ces différences sont significatives au niveau de la confiance statistique de 80%, ce qui est assez bas.⁷ Et plus le pourcentage de la population qui peut être considérée comme victime et en même temps résident de ces localités non sécurisées s'estime à 7% seulement. Ainsi il pourrait y avoir un peu plus d'effet de suppression en ce qui concerne la demande de justice dans ces régions caractérisées par l'insécurité, mais cela ne devrait pas être assez fort pour influencer les attitudes parmi ces populations.

⁶ Nous avons enregistré les événements qui se sont déroulés dans les 28 communes ci-après entre 2004 et le moment de notre enquête en 2007: Bubanza, Buganda, Bugarama, Bukinanyana, Buterere, Buyengero, Cibitoke, Gatara, Gihanga, Isale, Kabezi, Kamenge, Kanyosha, Kinama, Kinindo, Kiremba, Matongo, Mubimbi, Muhuta, Murwi, Musigati, Mutambu, Mutimbuzi, Mutumba, Ngagara, Nyakabiga, Rohero, and Rumonge.

⁷ Le " niveau de la confiance statistique " mesure si la probabilité que les formules observées est réel plutôt qu'un produit d'un simple hasard. Si on a nous avons « la confiance de 80% », cela implique que l'on devrait s'attendre aux mêmes formules dans 8 sur 10 échantillons qu'on a pris dans une même population. Conventionnellement les scientifiques considèrent « la confiance de 95% » comme le niveau minimal acceptable pour que les résultats soient considérés comme robustes.

Concernant la recherche de la vérité, les différences sont négligeables. Pas d'effet de cette sorte détecté en rapport avec le fait que les gens avaient de l'espoir ou étaient septiques à propos de la paix en vue.

Compréhension politique

L'enquête a mesuré la compréhension politique des répondants dans beaucoup de façons. Nous avons exploité les données sur le niveau de formation de nos répondants (cfr tableau 1). Nous avons aussi demandé si les gens sont au courant de l'Accord d'Arusha (84% ont dit oui), s'ils savaient les objectifs de la rébellion (82% ont dit oui), et s'ils avaient une certaine idée si les accord de paix avaient de chance de réussir et durer (80% ont dit oui). Pour l'évaluation de l'appréciation qu'ils faisaient de leur niveau de compréhension, nous leur avons demandé s'ils avaient l'impression de comprendre ce que les politiciens étaient en train de faire (19% ont dit oui).

Avec ces instruments de mesure, nous avons étudié si la tendance des gens à exprimer les désirs de pardonner ou oublier était associée au manqué de formation ou connaissance politique. L'hypothèse est que les gens les plus formés et plus au courant des questions politiques ont généralement une compréhension profonde sur la façon dont la société pourrait bénéficier des mécanismes de justice transitionnelle. Ainsi les gens les plus formés et plus informés sur les questions politiques devraient avoir la volonté d'exiger la justice et la vérité, au lieu de pardonner et d'oublier. On trouve que l'éducation est beaucoup plus associée à la demande pour la vérité : les gens les plus éduqués sont plus susceptibles d'exiger la vérité. Cela est vrai pour toutes les ethnies que la personne soit victime ou pas.

Toutefois l'éducation est liée à l'exigence pour la justice de façon compliquée. Les plus vives demandes de punition tendent à provenir des gens soit *sans éducation du tout ou alors avec une formation très élevée*, mais ceux au milieu ont un penchant pour le pardon. Ces formules sont montrés au tableau 5. Contrairement aux formules associés à l'éducation, autres mesures de d'éducation politique tendent à être associées aux expressions fortes d'un désir de *pardonner* et *oublier*, même si les relations ne sont pas très fortes (niveau de fiabilité rarement au-delà de 80%). Ainsi nous pouvons conclure que la tendance forte parmi les Burundais d'exprimer le désir de *pardonner* est clairement *pas* un produit de

manqué d'éducation politique. La forte tendance parmi les burundais d'exprimer un désir d'oublier peut résulter d'un manque d'appréciation des avantages générés par processus de recherché de vérité. Mais les preuves sont ici aussi mixées, puis que d'autres mesures sur l'éducation politique (ou peut-être la politisation) sont associées au désir d' « oublier ».

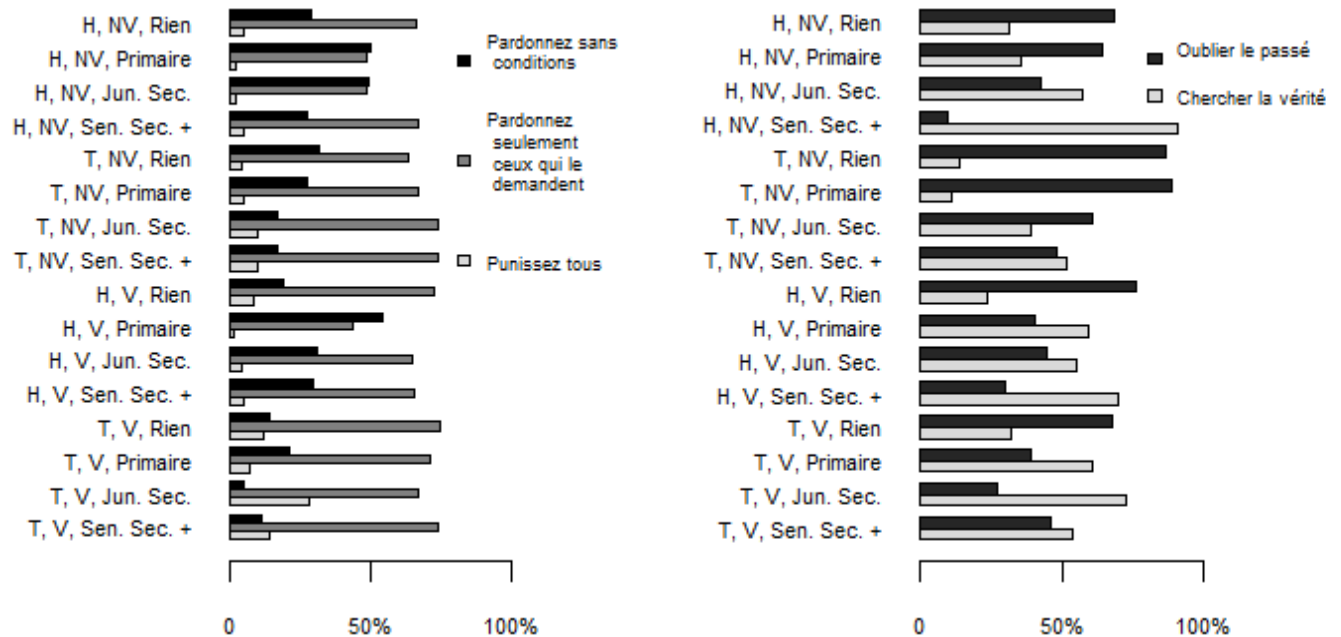


Tableau 5: Education et le désir de pardonner et oublier.

“H” pour Hutu, “T” pour Tutsi, “NV” pour non-victime dans les mêmes termes qu’au tableau 4, and “V” pour victime dans ces mêmes termes. “Rien” pour une personne sans formation formelle achevée, “primaire” veut dire que l’école primaire est le niveau le plus élevé d’éducation formelle, “Jun. Sec.” veut dire que le cycle inférieur est le niveau de formation le plus élevé, et “Sen. Sec. +” veut dire que la personne a achevé le cycle supérieur des humanités ou plus (e.g. université).

Satisfaction politique

Nous avons demandé aux gens s’ils étaient satisfaits avec les Accords. 59% ont dit qu’ils étaient très satisfaits, 38% ont dit qu’ils sont satisfaits, et 3% ont dit qu’ils ne sont pas satisfaits. Nous avons aussi demandé si les gens pensent qu’ils ont plus de droits maintenant qu’avant la guerre. 59% ont dit qu’ils ont plus de droits,

13% ont dit que rien n'a changé et 28% ont indiqué qu'ils ont beaucoup moins de droits maintenant. Nous leur avons demandé s'il faudrait un peu plus de patience avec le gouvernement, et 84% ont dit oui. En fin nous avons demandé à chaque répondant s'ils pensent que le gouvernement a fait des choses utiles aux « gens comme vous », et 90% ont dit oui.

Avec ces mesures nous avons étudié si les attitudes en rapport avec la justice et la vérité étaient associées avec la satisfaction des résultats politiques de la guerre civile. L'hypothèse est que les gens qui pensent que la guerre a occasionné des changements politiques bénéfiques auront un intérêt évident de simplement « avancer ». Pour ces gens là, la poursuite de la justice et de vérité pourrait être perçue comme un obstacle à la consolidation des changements politiques qui ont été réalisés. Au contraire, ceux qui ne sont pas satisfaits par les changements politiques que la guerre a occasionnés pourraient considérer le processus de justice et vérité comme un blocage à la continuation des changements.

En moyenne, il y a une forte relation entre la satisfaction politique et le désir de *pardonner*. Ces résultats soutiennent l'hypothèse comme cela s'applique à la poursuite de justice. Ceux qui ont affirmé qu'ils *sont satisfaits par les accords de paix* ont exprimé un désir de pardonner sans condition au taux qui avoisinait 9% plus que ceux qui ont affirmé qu'ils ne sont pas *satisfaits* (niveau de la confiance statistique 99.9%). Ceux qui ont affirmé qu'ils *jouissaient de plus de droits aujourd'hui* ont exprimé un désir de pardonner sans condition à un taux avoisinant 5% plus élevé par rapport à ceux qui n'ont pas indiqué qu'ils jouissaient de plus de droits (niveau de la confiance statistique 99.9%). Ceux qui ont affirmé que *l'on devrait être un peu plus patient avec le gouvernement* ont exprimé un désir de pardonner sans conditions à un taux d'environ 13% plus élevé que ceux qui ont dit que l'on devrait envisager de changer le gouvernement (niveau de la confiance statistique 95%).

La relation entre ces variables et le désir d'*oublier* n'est cependant pas forte. Ceux qui ont affirmé qu'ils étaient satisfaits par les accords de paix ont exprimé un désir d'*oublier* à un taux avoisinant 7% plus élevé par rapport à ceux qui n'étaient pas satisfaits, mais cette différence est crédible à un niveau de la confiance statistique de 85% seulement, ce qui est assez bas. Aucune des autres mesures de satisfaction politique ne présentait une relation remarquable avec le désir d'*oublier*. Nous concluons que le *désir de pardonner* est fortement lié au degré de

satisfaction populaire des changements politiques résultant de la guerre, même si le désir d'oublier est plutôt basé sur d'autres facteurs.

VI. Comparaisons avec d'autres pays en situation post conflit

Ces attitudes au Burundi sont-elles inhabituelles? Ou sont-elles représentatives d'un phénomène plus général dans des pays en situation post conflit ? Une étude similaire a été menée par l'auteur en Cote d'Ivoire, dans laquelle nous avons interviewé 1206 adultes de tous les coins du pays en Automne 2008. Dans cette étude, 52% des répondants ont exprimé une préférence pour le pardon sans conditions, 38% préféreraient offrir le pardon à ceux qui le demandent et 10% des répondants préféreraient une punition à toutes les personnes reconnues avoir commis des abus des droits de l'homme. En plus, 78% ont exprimé une préférence doublier plutôt que de rechercher la vérité. Il est donc clair que les attitudes envers la justice en Cote d'Ivoire sont beaucoup plus polarisées qu'au Burundi, et le désir *d'oublier* est un peu plus fort là-bas.

L'International Center for Transitional Justice (Centre International pour la Justice Transitionnelle) a mené une enquête printemps/été 2007 dans les districts du nord de l'Ouganda « la région la plus affectée par le conflit ». ⁸ L'enquête a montré que « plus des deux tiers des répondants (70%) ont dit qu'il était important de tenir responsables ceux qui sont reconnus avoir commis des violations des droits de l'homme », et « plus de 90% soutiennent l'idée de la mise sur pieds d'une Commission Vérité ». Il est difficile de comparer ces résultats aux résultats du Burundi, puisque l'enquête au nord de l'Ouganda était limitée aux régions du Nord de l'Ouganda « plus affecté par le conflit ». Toutefois, si on limite notre analyse aux réponses provenant des communes en dehors de Bujumbura mais qui ont connu des violences exceptionnellement sérieuses pendant la guerre, on trouve que 58% des répondants préfèrent le pardon avec conditions, et 5% préfèrent la punition. ⁹ Ceci implique un total de 63% de la population des régions les plus affectées par la guerre en dehors de Bujumbura qui demandent une certaine redevabilité. Ces chiffres sont en quelque sorte inférieurs à ce qu'on a trouvé dans le Nord de l'Ouganda. En regardant la demande pour la vérité dans

⁸ International Center for Transitional Justice, *When the War Ends: A Population Based Survey on Attitudes about Peace, Justice, and Reconstruction in Northern Uganda*, December 2007.

⁹ Les communes concernées dans cette analyse comprenaient Bubanza, Gitega, Isale, Kabezi, Kanyosha, Mutambu, Mutimbuzi, Ngozi, Rugombo, and Tangara.

ces régions particulièrement affectées par la guerre, on trouve que 74% préfèrent « oublier », ce qui est plus élevé que la moyenne nationale du Burundi. C'est aussi très différent de ce qu'on a trouvé au Nord de l'Ouganda, mais en grande partie de ces différences sont probablement dues à la différence dans les façons dont les questions étaient posées. Ainsi en conclusion, nous avons trouvé que les résultats du Burundi ressemblent légèrement aux formules généraux que l'on trouve dans les pays qui sortent d'une guerre civile.

VIII. Conclusion

Ce rapport a présenté les résultats de l'enquête sur les attitudes des gens au sujet de justice et vérité au Burundi, pays en situation post conflit. Voici, ci-après un résumé des résultats:

Premièrement, très peu de gens expriment un désir de punir les ex combattants qui ont violé les droits de l'homme. La plupart des gens expriment un désir pour un pardon sous conditions. Ainsi, il y a une demande que les gens soient redevables pour les abus commis, mais très peu veulent exprimer que cette redevabilité soit *punitive*. Pour ce qui est des attitudes sur la justice, *le degré de satisfaction de la personne sur changements politiques occasionnés par la guerre* est un facteur très important. Il *ne semble pas* que les préférences pour le pardon soient le résultat de l'insécurité ou manque d'éducation politique. Bien plus, les attitudes des gens sur la justice sont fermes. Ainsi le processus de mise sur pieds d'un mécanisme de justice transitionnelle ne peut pas être isolé du *cadre large de transition politique et des sentiments populaires sur ce que la politique de transition devrait réaliser*.

Autrement dit, la justice transitionnelle au Burundi, pays post conflit ne peut pas être détachée des perceptions sur la justice sociale. Ceux qui croient que la justice sociale a été réalisée paraissent peu préoccupés par la justice transitionnelle.

Deuxièmement, la demande pour la "vérité" est étouffée par les croyances populaire selon lesquelles "il vaut mieux d'essayer d'oublier ce qui s'est passé". Certains ont suggéré que cela serait dans une certaine mesure due au fait que "la vérité est déjà connue", et qu'elle contient des histoires qui sont soit trop dangereuses ou alors trop fâcheuses pour les amener au grand jour.¹⁰ Ces

¹⁰ Par exemple regardez certains témoignages chez RCN Justice et Démocratie (2007), *Paroles de Burundais sur la justice après-guerre*, Bujumbura.

possibilités sont en d'accord avec les résultats de ce rapport. Ceux qui demandent la « vérité » semblent être plus instruits, et ils pourraient avoir une différente signification de cette « vérité », comparés au reste de la population. Peut-être à travers une *sensibilisation* et mise en *confiance*, un intérêt plus profond dans la poursuite d'une « histoire commune » pourrait bien être stimulé.

Troisièmement, les avis sur la justice et vérité sont très différents de province en province et à travers les ethnies. Les provinces elles mêmes aussi varient de façon remarquable en ce qui concerne les polarisations ethniques qu'elles montrent. Même si le présent rapport n'a pas essayé d'expliquer ces différences, ceci pourrait avoir à faire avec les différentes histoires avant la guerre, différentes expériences pendant la guerre, et les différents dirigeants actuels dans les provinces. C'est un aspect intéressant pour de futures études. Dans tous les cas, le processus de consultation populaire devrait garder ces différences en tête et essayer de promouvoir un contexte de réconciliation.

Quatrièmement, nous avons vu que les perceptions publiques au Burundi ne sont pas différentes des perceptions d'ailleurs : en effet, les perceptions au Burundi sont peu polarisées que dans d'autres places, ce qui peut-être donne espoir pour une réconciliation.